

Communiqué de presse

Activation du dispositif hivernal sur les routes départementales

Châlons-en-Champagne, le 10 novembre 2017

Les conditions météorologiques de l'hiver avec ses baisses de températures, ses épisodes de verglas et de chutes de neige conduisent le département de la Marne à activer dès le **lundi 13 novembre 2017 et jusqu'au 12 mars 2018**, son plan d'intervention de viabilité hivernale sur les 4 200 kilomètres de routes de son territoire.

Pour assurer la sécurité des automobilistes et la fluidité du trafic, le conseil départemental met en œuvre des moyens humains et matériels importants.

L'objectif est d'éviter la paralysie du territoire marnais en assurant la continuité des activités aussi bien sur le plan social qu'économique sur le réseau routier.

Organisation humaine et matérielle :

Pendant quatre mois, 80 agents sont mobilisés en astreinte 24h/24, 7j/7 ; 64 engins de salage et de déneigement sont répartis sur l'ensemble du département.

En cas d'intempéries neigeuses exceptionnelles, 93 tracteurs d'agriculteurs ont été équipés en renfort, d'une lame de déneigement pour traiter le réseau secondaire. Toutefois, certaines conditions météorologiques particulières (pluies verglaçantes, chutes de neige importantes et formation de congères) peuvent rendre ce dispositif moins efficace.

Consignes de sécurité :

Il est vivement recommandé de s'informer des conditions de circulation et des prévisions météorologiques avant de prendre la route. Les usagers doivent être conscients qu'en cas d'intempéries, des blocages restent possibles sur la route.

Ils sont invités à redoubler de prudence en réduisant leur vitesse et en augmentant les distances de sécurité. Il leur est recommandé de reporter leur déplacement, dans la mesure du possible, lorsque les conditions sont mauvaises.

Il est interdit de dépasser les engins de salage et de déneigement lorsqu'ils sont en action.

En outre, pour les véhicules de plus de 3,5 tonnes ou dont la longueur dépasse 7 mètres, il est exclu de dépasser ou de changer de file dès lors qu'une partie de la chaussée est enneigée ou verglacée.

Informations routières :

En ce qui concerne les routes départementales, la Marne apporte une information synthétique sur les conditions de circulation :

Info routes du département : 03.26.69.34.10 (coût d'un appel local)

Une représentation cartographique des conditions de circulation est consultable sur le site Internet :

www.marne.fr → E-SERVICES → Vie pratique → Info-routes

Dès le lundi 13 novembre prochain, ces informations seront mises à jour quotidiennement à partir de **7h15**.

Au niveau national, des informations routières sont disponibles sur le site internet de Bison Futé (www.bison-fute.gouv.fr).

SOLIDARITÉ

COLLÈGES

DÉVELOPPEMENT
LOCAL

INFRASTRUCTURES
ET TRANSPORT

SPORT

CULTURE

TOURISME